

ABONNEMENTS

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR LA CIE. D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE PROPRIÉTAIRE.

L. LAVERGNE, Gérant. J. E. PERRAULT, Rédacteur

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

ARTHABASKAVILLE, VENDREDI 9 FÉVRIER 1900

34me ANNÉE

FEUILLETON DU 9 FÉV. 1900.

JEAN DE KERDREN

XI

Aussi le premier matin où on amena à Jean son cheval sellé devant la porte, il sauta dessus et partit avec une joie d'enfant.

Il trouva sa jeune femme debout sur le perron qui l'accueillait avec un sourcil heureux. De sa fenêtre elle le voyait arriver depuis le bout de l'avenue, et Jean soupçonnait peu avec quelle impatience elle sondait les lointains du chemin.

Juste avec le dernier accord, il mit la main sur la serrure, et frappant un léger coup en guise d'avertissement, il entra. D'un bond la jeune femme se trouva d'un coup, rose jusque sous les boucles follettes qui couvraient son front et, avec un accent de regret, elle s'écria aussitôt: —C'est vous! oh! je suis si fatiguée d'être pas descendue!...

—Mais j'en suis heureuse, au contraire, répondit-elle d'un ton contraint, j'aime tant les chevaux! Elle sa fâcheuse timidité la reprenait, elle se mit à plaquer quelques accords du bout des doigts sans trouver un syllabe à ajouter, se sentant gauche, maladroite et fatiguée de ne pas dire tout simplement à son mari que l'attente de son retour était la distraction de son long après-midi.

—Je ne vous savais pas musicienne, reprit-il; si vous m'aviez parlé de votre talent, je vous aurais fait envoyer un piano; celui-ci n'est pas digne de vous. —Il est parfait, je vous assure, dit-elle avec empressement, et si vous avez la bonté de me trouver un accordéon à Lorient, il sera bien plus qu'à la hauteur de ce que j'en puis tirer.

—On n'a pas de nouvelles sûres du général Buller, mais on rapporte qu'il avait été tué. Neuf mille Anglais ont été tués et sept mille ont été faits prisonniers. Les Anglais ont aussi perdu 43 canons samedi dernier.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le plan de Roberts

Londres, 28.—Des dépêches de Cape Town permettent de croire que nos généraux font de la besogne au nord de la Colombie du Cap. Le général French a réussi à faire une jonction avec la colonne du général Gatacre. Cette opération fait croire que les forces anglaises commencent à se concentrer pour exécuter les plans de campagne du généralissime Roberts.

VERS LADYSMITH

BULLER S'AVANCE

Ladysmith, 4.—On a entendu de nouveau la détonation des canons du général Buller. A part cela, tout est tranquille. Nous attendons. Les Boers campés au nord de la ville sont peu nombreux. Ils se concentrent vers le sud et l'ouest. La santé de la garnison s'améliore.

Durban, 4.—Le général Buller a traversé la Tugela et se dirige actuellement sur Ladysmith. On ne permettra de donner aucune nouvelle définitive tant que Ladysmith ne sera pas délivré.

Ladysmith (par télégraphe) via "Signal Hill", 4.—La garnison a été grandement réjouie d'entendre la canonnade de Buller hier. Le résultat de l'engagement n'est pas encore connu. Les Boers ont encore clairsemés autour de Ladysmith et pointent un canon vers "Snurprise Hill." S'ils méditent une nouvelle attaque, ils seront les bienvenus, car nous sommes prêts.

Londres, 5.—Le correspondant du "Daily Mail," à Pietermaritzburg, dit: "Le général Buller a dû, sans aucun doute, s'emparer du chemin de Ladysmith et devrait attendre son but cette semaine. On croit que l'objet des Boers en occupant Ngutu, Zoulouland, est de s'assurer du chemin de Dundee à Vryheid, en cas de retraite.

JOUBERT SERAIT BLESSE

J'apprends de bonne source que le général Joubert a été sérieusement blessé par une bombe, à la bataille de Willow Grange et qu'il ne pourra plus jamais commander à cheval. Je suis informé qu'il s'est retiré de l'action.

—Les Boers admettent que leur attaque sur Ladysmith a été une grande erreur qui n'aurait pas eu lieu si le général Joubert avait été présent. Le général Lucas Noyes a agi en lâche à Tulano et il est allé jusqu'à se cacher dans un fourgon d'ambulance, craignant la maladie. Il n'ose plus regarder les Boers qui menacent de le tuer."

ILS SONT PRISONNIERS

Le ministre de la guerre a reçu une dépêche du Cap, datée du 2 février, qui annonce que quarante soldats anglais qu'on avait comptés parmi les tués au combat de Magersfontein, sont aujourd'hui prisonniers à Prétoria.

Modder River, 3.—Les Boers étaient occupés, hier, à détruire le chemin de fer entre Modder-River et Langeburg, à un point distant de 2,000 mètres de la position avancée des Anglais. On a entendu 33 explosions, et sans aucun doute la ligne et les pontons ont été démolis sur une distance considérable.

UNE TERRIBLE BATAILLE

AURAIT EU LIEU HIER

Londres, 5 6 48 h. au soir.—Une dépêche spéciale de Durban, Natal, portant la date d'aujourd'hui, dit: "On n'a pas de nouvelles sûres du général Buller, mais on rapporte qu'une terrible bataille a eu lieu hier."

Londres, 5.—Le correspondant de la Presse Associée apprend de source officielle qu'aucune confirmation n'a été reçue au ministère de la guerre relativement au passage de la rivière Tugela une seconde fois par le général Buller qui continuerait sa marche vers Ladysmith. Les dépêches semblent indiquer le contraire et tout indique qu'on ne s'attend à aucun mouvement immédiat. Encore qui concerne les dépêches de Ladysmith disant que les canons de Buller ont été entendus, on suppose que quelques essais ont été faits avec les nouvelles batteries.

UN CANARD

Modder River, 5.—A New Boshof, le 26 janvier, le Landrost a lu la dépêche suivante, laquelle, dit-il, venait d'être reçue: "Lord Roberts est prisonnier. Le général

Buller a été tué. Neuf mille Anglais ont été tués et sept mille ont été faits prisonniers. Les Anglais ont aussi perdu 43 canons samedi dernier."

LA LYDDITE

Le commandant Albrecht tourne en ridicule les prétendus effets des obus chargés de Lyddite des Anglais, lesquels, dit-il, n'ont causé aucun dégât. En terminant, il dit que, d'après ce qu'on constate depuis le commencement de cette guerre, les pertes causées par les armes modernes ne sont pas plus grandes que celles que causaient les anciennes armes, mais plutôt moins considérables.

LE FONDS PATRIOTIQUE S'ÉLEVE À PRÈS DE \$100,000

Ottawa, 5.—Le fonds patriotique pour les soldats canadiens s'élève maintenant à \$96,216 89.

RUSSIE ET ANGLETERRE

St-Petersbourg, 5.—Les journaux recommandent au gouvernement de profiter de son embarras de l'Angleterre pour se procurer des ports sur l'Océan Indien et la Méditerranée, ports dont dépend la prospérité de la Russie.

Ainsi que l'ont annoncé les dépêches, le conflit provoqué par la saisie du "Bundesrath" du "General" et de l'"Herzog" s'est terminée par une retraite de lord Salisbury.

C'est le triomphateur, M. de Bulow, qui l'a annoncé de la tribune du Reichstag. Il avait à répondre à une interpellation de M. Meoller, qui réclamait pour les intérêts maritimes de l'empire une protection plus efficace. La réponse du secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères, a été brève, mais catégorique: "L'Angleterre restituera les navires saisis. Elle s'engage à payer une indemnité. Elle donne l'assurance que le pavillon des Messageries impériales sera dorénavant respecté. Elle fait des excuses."

—L'Angleterre restituera les navires saisis. Elle s'engage à payer une indemnité. Elle donne l'assurance que le pavillon des Messageries impériales sera dorénavant respecté. Elle fait des excuses."

—L'Angleterre restituera les navires saisis. Elle s'engage à payer une indemnité. Elle donne l'assurance que le pavillon des Messageries impériales sera dorénavant respecté. Elle fait des excuses."

NOUS COMMENCERONS LUNDI, LE 12 COURANT

Notre grande vente à bon marché, qui se continuera jusqu'au

3 MARS PROCHAIN

Toutes nos marchandises seront vendues à sacrifice afin d'écouler le stock d'hiver devenu trop abondant.

Voyez quelques prix de notre réduction durant la grande vente de fin de saison.

NOUS VOUS OFFRONS

des Pelletteries à 40% d'escompte sur le prix de vente. Collets et Manchons, Casques pour hommes, etc.

VOUS POUVEZ ACHETER

des Étoffes à robes, plaids, pour 10 cts 15 cts 20 cts. Gants cachemire, 12 cts. Gants de laine, 20 cts.

INUTILE D'ALLER AILLEURS

pour vos toiles à rouleaux, toile écriée. Demandez notre toile écriée à 9 cts.

SANS HESITER

rendez-vous chez Spénard pour vos cachemires noirs et étoffes à robes.

IL NE FAUT PAS OUBLIER

les Flanellettes, Cotons et Indiennes que nous vendrons à des prix extrêmement bas.

- Point à rideaux, double largeur... 12 cts
Belle cretonne reversible, double largeur pour... 20 cts
Mousseline à rideaux, valeur 10 cts pour... 6 cts
Jersey en laine, pour jeunes filles, valeur \$1.00 pour... 50 cts
Braid tubulaire noir et de couleur pour... 1 ct
Aussi lot de dentelles à... 1 ct
Mousseline à robes... 5 à 8 cts.
Soie japonaise brochée et fantaisie, velours, etc.

IMPOSSIBLE D'ÊTRE SURPASSÉ

en fait de choix et de bas prix sur toutes nos lignes de marchandises: Étoffes à robes, Étoffes à Manteaux, Chaussures, Tweeds, Serges à Habillements, Camisoles, Caleçons pour hommes et garçons, bas pour dames et messieurs, Cottonnades, Chapeaux pour dames, etc.

Venez juger vous-même, nous voulons vous satisfaire et assurer que nous vendrons aux prix mentionnés.

UN SEUL PRIX ET STRICTEMENT COMPTANT

GEO. SPENARD, ARTHABASKAVILLE.

8 février 1900.

L'école du soir

L'école du soir est une des belles créations de Mercier.

Arrivé au pouvoir, en 1892, les conservateurs avaient jugé à propos de démolir ce qu'avait fait le gouvernement précédent pour le peuple.

Mis après la victoire du 11 mai 1897, le gouvernement de l'hon. M. Marchand a cru devoir rouvrir ces écoles, qui avaient déjà donné d'excellents résultats avant 1892.

Le rapport du secrétaire de la province qui vient d'être déposé devant la chambre, nous montre que le gouvernement libéral actuel a bien mérité du pays en donnant au peuple les moyens pour certaines personnes d'apprendre à lire et à écrire, et pour d'autres de développer leur instruction.

Banque du Peuple

Les liquidateurs de la Banque du Peuple ont, en conformité avec la loi adoptée par le Parlement fédéral, convoqué pour demain, à 2 heures, une assemblée des actionnaires de la Banque, pour leur rendre les comptes de la liquidation.

Comme l'actif de l'institution en faillite a été vendu en bloc et que le montant qui devait fournir les dividendes pour compléter le dividende qui devait être payé aux déposants, a pu être calculé exactement, il ne reste point de surplus à répartir entre les actionnaires et l'assemblée de demain sera une pure affaire de formalité.

Il reste entre les mains des liquidateurs un montant de \$35,000, représentant des dividendes non réclamés par les déposants. Ces dividendes sont au nombre d'environ 1,500, et il s'en trouve d'assez élevés. Ils ne portent pas d'intérêt, de sorte que les destinataires auraient profité à les réclamer au plus tôt.

Nous recevons tous les jours de nombreuses lettres de félicitations au sujet de notre prime. Tous expriment leur satisfaction en termes élogieux.—Avis à ceux qui veulent avoir une œuvre d'art.

D. J. H. VIGNEAU



Médecin Vétérinaire TROIS-RIVIERES P. Q.

Gradué et Médaille de l'Université Laval Québec

L'IMPERIALE Compagnie d'assurance Limitée CONTRE LE FEU DE LONDRE (Établie en 1803.)

CAPITAL SOUSCRIT... \$6,000,000 CAPITAL PAYÉ... 1,500,000 FONDS INVESTIS D'AUDELÀ 8,000,000 Bureau à Montréal, 107 Rue St Jacques. L. LAVERGNE, AGENT. Arthabaskaville.

ADOLPHE DAVELUY Marchand Général et Maître de Poste STE ANNE DU SAULT

A toujours en mains le plus grand assortiment de MARCHANDISES ET GROCERIES

qu'il y ait dans le district. 7 février 1895.—la.

J. A. HEBERT NOTAIRE, STANFOLD, P. Q.

Z. DUCHARME MARBRIER VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée. 31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles M. PAUL TOURIGNY Marchand de VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Departement de Meubles MEUBLES DE SALON Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES (Side-Boards) Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc. En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée. 3 septembre 96.—1 a.

L. S. Caron & Cie Entrepreneurs Généraux NICOLET

Successors de la société Caron & Bergeron qui vient d'être dissoute. MANUFACTURIERS de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES TOURNAGE et DÉCOUPAGE

Ouvrage de menuiserie de toutes sortes AMEUBLEMENT D'ÉGLISES. PLANS, DEVIS ET ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE.

ANNONCES

1re insertion, la ligne... 30 centes Insertions subséquentes... 20 " Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 " Grátis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces 10 centes la ligne.

ZÉPH. NAULT, Imprimeur.

No. 8

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. AVOCATS. COTE & GIROUARD Avocats ARTHABASKAVILLE

Bâtisse voisine de L'Union des Cantons de l'Est. P. H. COTÉ, J. E. GIROUARD

J. S. DOUCET AVOCAT ARTHABASKAVILLE Bureau: près du palais de justice.

J. C. NOEL AVOCAT BUREAU A INVERNESS

J. E. PERRAULT AVOCAT A ARTHABASKAVILLE Bureau: Voisin du Bureau de Poste.

HECTOR GAUDET AVOCAT A VICTORIAVILLE Bureau: Chez M. Z. Ducharme, notaire.

LAVERGNE & FAUCHIER, NOTAIRES Arthabaskaville.

C. A. CAUVREAU NOTAIRE Agent de la Cie. d'Assurance "Queen"

STANFOLD Janvier FELIX CORMIER, L.L.B. NOTAIRE

Commissaire de la C. S. D. A. Assurance vie et feu. Secrétaire-Trésorier. WICKHAM OUEST, P. Q. 25 juin 1896.—la.

F. X. LEMIEUX NOTAIRE ARTHABASKAVILLE Agent de Prêt et d'Assurance. Bureau de Métroir & Nott.

J. F. PARÉ NOTAIRE ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L. Médecin-Chirurgien Rue de l'Église, - Arthabaskaville 9 août 94.—1 an

L. A. DUFRESNE INGÉNIEUR CIVIL Arpenteur Provincial et Fédéral, Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

SOLICITEUR DE BREVETS Bureau: Édié de la Banque d'Hochelega SHERBROOKE, P. Q. Téléphone Bell 142.

St LAWRENCE HALL Nos. 106 à 109, Rue St Jacques, MONTREAL. HENRY HOGAN, Propriétaire

L'Hôtel le mieux connu de la Province du Canada.—Jan 94.—1a

Hotel Grande Union VICTORIAVILLE.

PERRAULT & FRÈRE Propriétaires.

10eme VENTE ANNUELLE

Notre grande vente à réduction commencera le PREMIER FÉVRIER et durera tout le mois. Tout sera vendu pour l'es-compte seulement et il y aura une foule de bons marchés à faire dans les Coupons, Chaussures, Pelleteries, Habillements, etc. Venez sauver 35 pour cent en moyenne sur vos achats. Ça vaut la peine d'y voir 35 cts par piastre. Nous avons un stock considérable et le choix ne laisse rien à désirer, malgré que la saison soit avancée.

J. B. OUELLET, ARTHABASKAVILLE.

Janvier 19, 1900

L'INDUSTRIE DE LA PULPE

Heureux effets de la politique de M. Marchand. Trois Rivières, 7.—Le "Shawinigan Water & Power Company," dont le bureau principal est à Montréal, est en négociation avec trois syndicats étrangers pour construire trois grandes fabriques de papier à Shawinigan Falls. Depuis plusieurs semaines, l'exécution d'une de ces fabriques était décidée, mais par suite de faction du gouvernement Marchand un interpellé par cette question. D'après lui, un comité devrait être nommé pour considérer la question des débats parlementaires, la longueur des discours, la conduite générale des débats et la meilleure méthode pour obtenir une plus grande célérité dans la dépêche des affaires.

THE "BEST"

Incandescent Vapor Gas Light. The cheapest and strongest light on earth. Makes and burns its own gas. It is portable, hangs anywhere. Requires no pipes, wire or gas machine. A safe, pure white, powerful, steady light. Accepted by all Insurance Companies.

100 Candles, 20 hours for 5 cents.

No wicks to trim, no smoke or smell. No chimneys to clean, superior to electricity, acetylene or kerosene. Saving effected by its use quickly pays for it.



Chemins de fer Intercolonial

Soumissions pour Maisons. A Sainte-Croix, Kingsburg Junction et Aston Junction. Des soumissions cachetées séparément, adressées au sous-séjour et portant à l'endroit: "Soumission pour maisons," seront reçues jusqu'à Mercredi, le 14 février 1900.

Mercredi, le 14 février 1900

Pour la construction de trois maisons à Ste Croix, Kingsburg Junction et Aston Junction. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'ingénieur à Moncton, N. B. et aux bureaux des maîtres de station à Lévis, Ste-Croix, St-Hyacinthe et Drummondville, où les formules de soumissions peuvent être obtenues. On devra se conformer à toutes les conditions des spécifications.

D. POTTINGER, Ingénieur général. Moncton, N.-B., 30 janvier 1900.

Le Parlement s'assemble le 1er Février

"LA GAZETTE" PENDANT 3 MOIS POUR \$1. Durant la prochaine session du Parlement de la Puissance LA GAZETTE sera envoyée aux nouveaux abonnés pendant trois mois pour une piastre.

Richard White, Dir.-Géral., Gazette Printing Co., Montréal.



VENTES PAR LE SHERIF

ARTHABASKA. C. S. A. No 104—Jean alias Johnny Côté vs Moïse Fréchette. Le No 167 du cadastre pour la paroisse de St-Paul de Chester. Vente à la porte de l'église de St-Paul de Chester le 14 février courant, à 10 hrs A. M. P. L. TOUSIGNANT, Sheriff.

C. C. Bedford No 4386—Wm F. Vilas vs T. Perron. Un emplacement de 60 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, partie du lot No 11 au 6me rang de Thetford, avec maison et autres bâtiments. Vente à la porte de l'église du Sacre-Coeur de Marie le 21 février courant, à 10 hrs A. M. P. L. TOUSIGNANT, Sheriff.

9 février 1900.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, sans un ordre signé de ma main. PIERRE GEOFFROY. St Léonard d'Aston, 5 février 1900.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Samuel Stevenson, marchand du Township de Leeds. Demandeur, vs Thomas Nagent, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Joseph Alfred Savoie, marchand du village de Plessisville. Demandeur, vs Charles Labarre, ci-devant de la paroisse de St-Pierre-Baptiste et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 30 janvier 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit dans le comté de Mégantic. No 6643. Aubrey McKee, fermier, du Township de Leeds. Demandeur, vs Daniel W. Wark, ci-devant du Township de Thetford et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. Inverness, 5 février 1900. J. G. ROUSSEAU, G. C. C.

Le député de Lotbinière

M. Fortier, M. P., pour Lotbinière, a pris son siège à l'ouverture de la séance mercredi après midi. Le nouveau député a été présenté à la Chambre par Sir Wilfrid Laurier et M. L. Lavergne.

PLUS DE BONUS

M. Chycoine, député de Wolfe, à la législature de Québec, présente un projet de loi à l'effet d'enlever aux corporations municipales le droit d'accorder des bonus, de subventionner les entreprises industrielles.

Il est vrai très souvent les corporations sont les victimes d'un industriel en quête de bonus. Mais ce projet exige une étude soignée avant de devenir loi.

Dans le but d'obtenir tous les renseignements nécessaires, la circulaire suivante sera adressée à toutes les corporations.

Assemblée Législative, Québec, 6 février 1900.

Monsieur,

Le comité spécial de la Chambre d'Assemblée, qui a été chargé d'étudier la proposition de M. Chycoine, tendant à enlever aux corporations municipales le pouvoir de subventionner les entreprises industrielles, se permet de faire appel à votre dévouement, pour obtenir quelques renseignements dont il a besoin, afin de mieux atteindre le but de sa mission.

Vous êtes donc respectueusement prié d'examiner les questions suivantes, et d'y répondre aussitôt qu'il vous sera possible, en référant à chacune d'elles par le numéro qu'elle porte.

Je vous remercie d'avance du service que vous rendez au comité en lui accordant ainsi votre généreux concours.

(Signé) G. C. DESSAULES, Président.

Pas de longs discours

M. Charlton n'aime pas de longs discours dans la Chambre des Communes. Il préfère que les députés soient plus expéditifs dans la dépêche des affaires. Comme l'année dernière, M. Charlton va interpellé par cette question.

D'après lui, un comité devrait être nommé pour considérer la question des débats parlementaires, la longueur des discours, la conduite générale des débats et la meilleure méthode pour obtenir une plus grande célérité dans la dépêche des affaires.

NECROLOGIE

Le trente janvier, les cloches, au son lugubre, venaient annoncer aux paroissiens de Ste-Hélène de Chester, qu'un des leurs venait d'entrer dans la nuit du tombeau.

Encore à la fleur de l'âge, à l'âge des rêves, Joseph Arthur Fortier, fils de Alaire Fortier et d'Abelme Laroche, âgé de 22 ans 10 1/2 mois, voyait, depuis six mois, venir la mort avec confiance en son Seigneur Jésus et avec la plus grande résignation chrétienne.

La veille de sa mort, ayant reçu une dernière visite de son directeur :

« Je suis tranquille, (son) maintenant je puis mourir en paix, disant à ses parents : Puis soient les dernières épreuves de la mort, il lui vint au coeur de se confier en son Seigneur Jésus et de leur donner ses conseils. Oh ! puissent ces dernières recommandations d'un mourant, être toujours vivantes pour ceux qui les ont entendues.

Enfin l'heure du trépas étant arrivée, on recita une dernière prière. Puis le visage serein, le sourire sur les lèvres, il s'est endormi du sommeil du Juste pour l'éternité.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, 2 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'Église avait revêtu ses plus riches ornements de dentel. Le service fut célébré par le Révérend M. L. M. Laperrière, curé de Ste-Hélène de Chester. Le corps du défunt était porté par quatre de ses frères : Napoléon, Honorés, Desiré et Arcadius, le plus jeune Adélar portait la croix.

Famille désolée s'éleve, sèche les larmes... La mort en moissonnant, vient de faire un tel. Les-biens nous pleurons, la hant tout n'est que larmes.

Car le Dieu de bonté sourit à la vertu.

Christiens, une prière... L'âme du trépassé. Entrez-vous la lumière. De la Sainte Cité. 4 février 1900.

Assassinat à Philadelphie

Philadelphie, 6 fév.—Un jeune garçon de 12 ans, Hugh Dugan, a été trouvé mort dans une allee sombre près du logis de ses parents. Il avait le crâne brisé et un grand nombre de blessures sur la tête. Tout tendait à prouver que le petit garçon avait été assassiné. Les soupçons se sont aussitôt portés sur un garçon boulanger, Weisenborn, voisin de Dugan.

La police l'a arrêté et enfermé. Après avoir passé plusieurs heures en prison, Weisenborn a fini par avouer son crime. Il a déclaré que les gamins du quartier, entre autres Dugan, ne cessaient de le harceler et de l'insulter. Samedi soir, Dugan l'a rencontré et a recommencé ses taquemerics. Alors, feu de rage, Weisenborn s'est jeté sur lui et l'a assommé.

Deux points à noter au sujet de notre prime : Musique entraînante pour ceux qui aiment à régler leurs orilles et plus grave expise de Notre éminent homme d'état Sir Wilfrid Laurier, pour ceux qui aiment à régler leurs yeux.

A VENDRE

Une bonne maison en briques, 4 étages, située dans le centre du village d'Arthabaskaville.

Terrain 1/2 x 1/2 appt. S'adresser à MADAME RAINVILLE, Arthabaskaville.

NOTES LOCALES

M. L. Lavergne, M. P., est retourné à Ottawa, lundi, pour la session.

L'Hon. P. A. Choquette est arrivé, lundi, pour présider le terme de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, qui va se terminer au commencement de la semaine prochaine.

Notre conseil municipal a siégé lundi soir. C'était sa première réunion depuis les élections. Les deux nouveaux conseillers, MM. Eugène Grépeau, C. R., avocat, et F. Beauchesne étaient présents.

M. L. P. de Courval a été réélu maire.

La Banque Molson a pris possession lundi de ses nouveaux bureaux, à Victoriaville.

M. et Madame Joseph Lessard sont partis, cette semaine, pour St-Rémi de Fingwick où ils vont demeurer. M. Lessard y ouvrira un magasin. Madame veuve G. Gendreau et M. Edmond Gendreau sont partis avec eux aussi pour St-Rémi.

Nous avons appris avec regret que M. le juge Lavergne, d'Ottawa, souffrait d'une forte attaque de rhumatisme. Nous souhaitons que M. le juge se rétablisse promptement.

La neige était ardemment désirée, non seulement au point de vue des affaires, mais encore au point de vue des amusements. Il est tombée en abondance ces jours derniers. Et, aussitôt la raquette, les promenades en cariola ont pris une grande vogue. Mais, ce qui était le plus impatiemment attendu, c'était la glissoire.

Et voilà qu'elle a veu, ce que vivent les roses. Prête hier, elle s'en va aujourd'hui sous l'action de la pluie.

M. David Mitchell, gérant de la Drummond Lumber Company, de Forestville, était ici, mercredi, pour affaires.

M. le Docteur Trigranne et Madame Trigranne, de Plessisville, étaient en promenade mercredi chez M. F. X. Lemieux, notaire.

M. Napoléon Laliberté, avocat, est revenu de Québec lundi.

M. Alphonse Gravel, avocat de Plessisville, est venu ici mercredi pour affaires professionnelles.

M. le docteur Brassard, de Stanfold, était ici hier pour rendre témoignage dans une cause de Lecomte vs Pelletier.

Mlle Perrault, de Victoriaville, était en visite chez Madame Edmond Perrault, hier.

La salle des séances de la Cour était remplie, hier et aujourd'hui, d'une foule de spectateurs et de témoins. Certaines causes, qui se déroulent actuellement, créent un vif intérêt.

M. Victor Dion, secrétaire-trésorier, de St-Louis de Blandford, était de passage mercredi. M. Dion était accompagné de son frère, M. Frédéric Dion, qui a quitté le pays depuis plus de quinze ans, et qui a réussi à se créer une excellente position à Chicago.

De passage cette semaine : MM. G. Bergeron, de St-Siméon; A. Landry, de Béancour; J. Demers, de Stanfold; D. Beccotte, Stanfold; H. Bastien, E. Bastien et J. B. Poudrette, de St-Germain de Grantham.

C'est le révérend Père Gouin, missionnaire de la Saskatchewan, qui a donné le sermon dimanche dernier.

Le texte de cette allocution, qui a été fort goûtée, était : "La Prière."

Le révérend Père Barolet, rédempteur, était en visite mercredi chez notre curé.

M. et Madame J. A. Poisson ont passé la semaine à Québec.

La Cour du Magistrat s'ouvrira jeudi prochain, le 15.

M. Olivier Pepin est retourné lundi au séminaire de Nicolet, pour y continuer ses études classiques.

M. A. Daveluy, marchand, de Ste-Anne du Saub, était de passage hier. Nous avons eu le plaisir d'avoir sa visite à ce bureau.

M. et Madame Louis Blanchet, de cette paroisse, sont de retour d'une promenade à St-Thomas de Montmagy.

M. et Madame Blanchet n'avaient pas vu leur pays natal depuis plus de quinze ans.

Le commerce de bois a été très actif cette semaine.

Voici les causes inscrites et plaidées durant le présent terme :

ROLE DE LA COUR DE CIRCUIT: Anetel vs Gagné. Rosenberg vs Bowen. Perron et Landry et Landy, opposant. Drummond vs Poisson et al. Ouellet vs Chabot et de Courval, tiers-saisi. Thivierge vs McVity. Lupien vs Paris. Boucher vs Bourk.

ROLE DE LA COUR SUPÉRIEURE: Le comte vs Pelletier. Painchaud vs Paquin. Gagné vs Gesteau. Pagulo vs Bastien. Dufresne vs Blanchette. Grand vs Bastien. Lecourneau et al vs Lauzière et Fontaine, opposant. Michael et al vs Boutin et al. Gistonguy vs Sivoie.

EUCHRE

Un joli "progressive euchre" mercredi soir chez M. et Mme Henri Laurier, en l'honneur de Mme Ubald Laurier.

Au nombre des invités étaient : M. et Mme Trigranne, de Plessisville ; M. et Mme L. P. de Courval ; M. et Mme J. E. Méthot ; M. et Mme P. H. Côté ; M. et Mme L. Lavergne ; M. et Mme J. S. Doucet ; M. et Mme A. Gagnon ; M. et Mme J. A. Poisson ; M. et Mme R. Poisson ; M. et Mme J. E. Blondin ; M. et Mme Henri Pepin ; M. et Mme P. X. Lemieux ; M. et Mme A. Quessé ; M. et Mme H. Gaudet ; M. et Mme Belleau ; Mme Giroard ; Mme Rainville ; Melle Côté, Poisson, Dorais, Pepin, monson, Powell, Rainville, et MM. J. C. Noël ; A. Gravel ; N. Laliberté ; E. Laliberté ; L. Van Koenig ; L. H. Pepin ; Ph. Pepin ; G. W. Parand ; C. Powell ; A. Plamondon ; A. Normand ; A. H. Foucher.

Mme Trigranne, Mme Henri Pepin, et MM. H. Gaudet, C. Powell ont gagné les prix.

La musique, le chant, et une agréable sauterie ont couronné cette belle fête sociale où l'entraîn et la plus fraternelle gaieté n'ont cessé de régner.

M. et Mme Laurier ont pu voir combien était appréciée leur hospitalité, car, l'on se sépara bien tard, emportant le meilleur souvenir de ces quelques heures charmantes trop tôt envolées.

BON A MEDITER

Nous signalons spécialement à l'attention de nos lecteurs de la campagne une pensée que le Révérend Père Gouin a exprimée dimanche dernier, au cours de sa conférence sur la colonisation.

« La compagnie des Cent-Associés s'était engagée au XVII siècle à fournir à la Nouvelle-France deux cents colons par année pendant la période vingt ans. Il est admis aujourd'hui, que si cette fameuse compagnie avait tenu ses engagements il y aurait actuellement de huit à dix millions de Canadiens-français dans l'Amérique du Nord.

Il y a environ, en France dix-neuf cent, dans la province de Québec, quatre cent vieilles paroisses où il y a plus de terre à coloniser et où l'émigration aux États-Unis a surtout été à l'ordre du jour depuis vingt-cinq ans.

Si nous pouvons diriger d'ici à vingt ans vers l'Ouest Canadien seulement une famille de chacune de ces paroisses qui pourrait cultiver l'influence que dans un siècle l'élément français possèdera dans l'immense et fertile territoire compris entre les Montagnes Rocheuses et le Lac Supérieur ».

Election des Maires

ST-CHRISTOPHE. M. William Carignan, réélu. ARTHABASKAVILLE. M. L. P. de Courval, réélu.

ST-NORBERT. M. H. de Poisson, réélu.

ST-JULIE. M. J. H. Gobeil, réélu.

ST-PAUL DE CHESTER. E. Dorand, réélu.

STE-ELIZABETH DE WARWICK. Patrick McEwen, réélu.

STE-VICTOIRE. Honoré Demers, réélu.

ST-LOUIS DE BLANDFORD. Philippe Héon, réélu.

STANFOLD. Napoléon Boisclair, réélu.

PRINCEVILLE. Joseph Baril, réélu.

ST-VALÈRE. M. Napoléon Labbé.

STE-CLOTILDE. Ludger Richard, réélu.

CHENIER. Charles H. Walsh, réélu.

VILLAGE DE WARWICK. Félix Baril, réélu.

TOWNSHIP DE WARWICK. Wilfrid Fournier, réélu.

Le service anniversaire de feu le Dr Et. Valcourt, aura lieu à Warwick mercredi prochain, le 14 février.

Parents et amis sont priés d'y assister.

MUTATIONS ENTRÉES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE D'ARTHABASKA, DU 2 FÉV. 1900

AU 8 FÉV. 1900.

VENTES

Michael Gleason à W. S. Gleason droits mobiliers et immobiliers dans la succession de W. Gleason, Sr, son père. Pierre Girard à Oéassine Hamel, fils, 35 quai nos 18 à du 92 r. St-Julien.

Alfred Pratte à Octave Hebert p 278 Balstrade.

DONATION

De Marie Pageau à Elzéar Labrecque, son fils, no 211, 237 b, p. 138 m, 228, 222 et tout no 22 Arthabaskaville, et aussi créance due à la donatrice par l'Hôtel Dieu.

MARIAGE

Michel Goudeau et Delle Léontine Lizotte.

TESTAMENT

Phidime Servois en faveur de Dame Céline Proulx et déclaration mentionnant 210 Arthabaskaville.

No 15—Une prophétie

Sans être grand prophète, on peut dire que le XX-ème siècle sera grés au XIX-ème siècle de lui avoir transmis le BAUME RHÔMAL.

milice, parce que nos volontaires en montant le pied sur le continent africain, étaient incorporés dans l'armée anglaise. Mon honorable ami a voulu insinuer qu'il me répugnait de prendre part à cette guerre. Cela est vrai. J'étais peu porté pour cette guerre, comme je le suis peu pour n'importe quelle guerre. Je crois que la guerre est le plus grand fleau d'une nation. Jusqu'au dernier moment j'ai entretenu l'espérance que les Hollandais et les Anglais régleraient leur différend à l'amiable. Du jour où il fut évident que le Transvaal ne voulait pas accorder à tous des droits égaux, je fus d'opinion que la guerre devrait être poursuivie à outrance.

Au point de vue constitutionnel notre position est faible, elle est presque insoutenable, n'eussent été les preuves évidentes qu'en agissant comme nous le faisons nous reconquerrons les vues de la grande majorité de la population de ce pays, notre conduite ne pourrait être de fénelue.

On blâme la restriction que nous avons faite. Cependant notre conduite en cette circonstance ne doit pas constituer un précédent, ni au point de vue constitutionnel, ni au point de vue colonial. Nous nous sommes réservés le droit de juger d'après les circonstances si le Canada devra prendre part aux guerres futures.

Après le magnifique discours du chef libéral, l'Hon. M. Foster répéta les dénominations déjà faites par son chef Tupper.

Sir Richard Cartwright lui répliqua, flagellant tous les faiseurs et farceurs de l'opposition.

Et l'adresse fut votée sans la moindre voix discordante, sans la moindre petite amendement.

Il est absolument manifeste que la campagne soulevée par les torys contre M. Laurier et ses collègues relativement à la question de la guerre a été une pure spéculation électorale et que toutes leurs protestations de loyauté, toutes leurs accusations de trahison portées contre les libéraux se réduisent à de la vulgaire rouerie politique.

Conférence sur le district de la Saskatchewan

Le Révérend Père Gouin, missionnaire colonisateur pour le district de la Saskatchewan, nous a donné dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, une conférence sur les avantages que le Nord-Ouest offre à la colonisation.

Contrairement à ce qui s'est dit, en certaine localité, nous n'avons remarqué rien d'anti-patriotique dans le discours du missionnaire de Mgr Pascal. Tout il est vrai de dire qu'il y a encore parmi nous des écrivains qui jugent le prochain avec une sévérité outrancière.

Voici un résumé aussi précis que possible de la conférence de dimanche dernier.

D'abord, le conférencier conseille aux cultivateurs de s'appliquer à cultiver leurs terres, non pas d'après les procédés rumeux de la routine, mais selon les règles des méthodes les plus payantes.

Il félicite ceux qui proposent d'ouvrir des terres nouvelles dans la Province de Québec, et il leur rappelle que la vallée du Saint-Laurent, qui a été arrosée des sueurs de nos ancêtres et du sang de nos missionnaires, mérite toutes nos préférences. « Mais », ajoute-t-il, « s'en trouvent parmi vous qui sont incapables d'établir leurs enfants dans leur province, et qui n'ont ni goût ni aptitude pour la loi et en bois de bout, je les invite à se renseigner sur la région de la Saskatchewan, avant de laisser partir leurs garçons et leurs filles pour les manufactures de Lowell ou de Fall River ».

Puis, le Révérend Père signale les avantages de la région dont il représente spécialement les intérêts : lots gratuits de terres excellentes, défrichement fait par la nature, pâturages incomparables, pas de fossés, pas de raches, du bois et de l'eau, un climat des plus sains, des écoles catholiques, des prêtres de langue française partout où il en faut, et, en fin de compte, un évêque qui aime honnêtement les Canadiens et qui est un ami aussi dévoué que judicieux de la grande œuvre de la colonisation.

Monsieur l'abbé Gouin s'occupe du rapatriement des Canadiens émigrés aux États-Unis. Il donne à l'occasion une conférence dans les paroisses de la province de Québec où l'émigration exerce le plus de ravage.

